

UMR 8582, EPHE-PSL / CNRS

Portail Web : <https://www.gsrl-cnrs.fr/>

Twitter : [@LaboGSRL](https://twitter.com/LaboGSRL)

Courriel : [gsrl@cnrs.fr](mailto:gsrl@cnrs.fr)

Documentation, communication et  
valorisation :

Antoine Vermande **33 (0)1 88 12 17 98**  
**33 (0)6 22 29 88 61**

Les activités régulières de notre laboratoire (séminaires, programmes, colloques, journées d'étude, publications etc.) sont consultables sur notre site internet (<https://www.gsrl-cnrs.fr/>). Elles sont aussi répercutées par courriel ainsi que sur le fil Twitter dédié (@LaboGSRL).

La fonction de ce *GSRL Digest* est de compléter notre dispositif de communication en se focalisant principalement sur les appels à communication ou à contributions, les offres de poste et les bourses, les appels à projet, et des informations générales liées à notre environnement de recherche.

Merci de nous signaler les infos pertinentes relevant de ces domaines. Si ces infos ont une "date de péremption" courte (moins de 10 jours), elles sont en priorité diffusée via le courriel *gsrl-diffusion*. Sinon, elles figurent dans ce *GSRL Digest*.

*Pour les annonces de cours & événements scientifiques, voir aussi les sites de nos tutelles : <https://www.ephe.fr/> & <http://www.cnrs.fr/>*

*Pour compléter le survol de notre écosystème de recherche, le portail du CAMPUS CONDORCET est une ressource : <https://www.campus-condorcet.fr>*



## Groupe Sociétés, Religions, Laïcités

Le GSRL (UMR 8582) est un laboratoire de recherche du **CNRS** et de l'**École pratique des hautes études** (EPHE-PSL). Le GSRL rassemble des chercheurs de différentes disciplines (histoire, sociologie, sciences politiques, anthropologie, philosophie, droit etc.) travaillant sur les transformations du religieux et les questions relatives à la laïcité dans le monde contemporain. Son champ de compétences englobe de nombreuses aires culturelles. Depuis septembre 2019, il est installé au Campus Condorcet à l'adresse suivante :

GSRL

5ème étage Bâtiment Recherche Nord

Campus Condorcet

14 Cours des Humanités, 93322 Aubervilliers

# **#Appel à communications : L'éthique dans les recherches en terrains sensibles : enjeux épistémologiques et pratiques**

**Association Internationale des Sociologues de Langue Française**

**Date limite : 15 juin 2021**

Un colloque international intitulé « L'éthique dans les recherches en terrains sensibles : enjeux épistémologiques et pratiques » se tiendra les 2 et 3 décembre 2021 au Campus Condorcet à Aubervilliers (Paris, France). Des présentations en ligne sont envisagées pour permettre la participation d'intervenantes ne pouvant pas se déplacer, au cas où les conditions sanitaires le nécessiteraient.

**Date limite de soumission des propositions : 15 juin 2021**

## **Thématique**

L'éthique, définie comme une « démarche réflexive sur les valeurs et les finalités de la recherche scientifique » (Coutellec, 2019), est une dimension constitutive de la pratique de la recherche. Toutefois, son appréhension et sa gestion ne sont pas consensuelles : les dispositions juridiques et les pratiques effectives varient selon les pays, les institutions, les universités et les disciplines. La formalisation de l'éthique en recherche s'est initialement développée aux Etats-Unis dans le cadre d'expérimentations biomédicales dans les années 1970 (Grady, 2015 ; Larouche, 2019) ; la recherche européenne s'est pour sa part saisie relativement tardivement de ces questions (McKenzie, 2019). Le Règlement Général à la Protection des Données (RGPD), mis en application en 2018, est la première initiative européenne de développement d'un code de protection des données, et malgré plusieurs tentatives, de nombreux pays n'ont pas encore élaboré à l'échelle nationale de réglementation ou de code éthique et déontologique de la recherche (Béliard, Eideliman, 2008 ; Bosa, 2008 ; Clair, 2016). Les questions d'éthique, en dehors de sujets de recherche liés à la santé et/ou à des thématiques considérées comme sensibles par des organismes comme la CNIL<sup>1</sup> (i.e. origine ethno-raciale, appartenances politiques et/ou religieuses, sexualité et santé) ont été peu investies d'autant plus de manière collective, par les chercheur·ses, universitaires ou praticien·nes.

L'objectif de ce colloque est donc de faire un état des lieux de la manière dont est prise en compte la question éthique en terrains sensibles et des enjeux qu'elle soulève pour les personnes enquêtées, les acteur·rices de terrain et les chercheur·ses dans le contexte contemporain : comment articuler les enjeux éthiques relatifs aux terrains sensibles avec le cadre légal, les postures épistémologiques et la pratique de recherche ? Une attention particulière sera accordée aux rapports de domination (genre, âge, sexualité, classe, race, etc.). Ces réflexions réuniront des expériences issues de différentes disciplines (sociologie, démographie, science politique, sciences du développement, anthropologie, histoire, psychologie, épidémiologie ou droit), mais également de différents pays, dans la mesure où l'encadrement de la recherche varie et où les questions se posent différemment selon les contextes locaux. Ces enjeux concernent non seulement le recueil de matériaux mais aussi l'ensemble du processus de recherche (conception de l'enquête, positionnement théorique, terrain, rédaction et restitution). Les communications pourront s'appuyer sur des données tant qualitatives que quantitatives, ou sur une articulation des méthodes.

1. Axe 1 : Réglementations des pratiques
2. Axe 2 : Le positionnement du/de la chercheur·se en terrains sensibles
3. Axe 3 : Les effets de la recherche en terrains sensibles sur le/la chercheur·se
4. Axe 4 : Penser l'impact de la recherche sur les personnes enquêtées en terrains sensibles

## **Modalités de soumission des propositions**

Le présent appel souhaite recueillir des propositions de communications en français ou en anglais. Il s'adresse donc aux chercheur·ses, aux professionnel·les et aux militant·es, dont les activités sont relatives à des terrains sensibles et soulèvent des questions éthiques.

Les propositions de communications de 3000 à 5000 signes maximum (espaces compris) comprendront titre, résumé et principales références bibliographiques, ainsi qu'une courte présentation de l'auteur·e (statut, discipline, rattachement institutionnel). Si la proposition s'inscrit dans un ou plusieurs axes ci-dessus (liste non exhaustive), il devra figurer sur la proposition. Une fois réceptionnées, les propositions seront envoyées anonymement aux membres du comité scientifique.

Les propositions doivent être envoyées avant le **15 juin 2021**, à l'adresse suivante : [terrains sensibles2021@gmail.com](mailto:terrains sensibles2021@gmail.com).

[Voir l'appel complet](#)

Source : <https://www.aislf.org/revue-terrains-travaux-les-sciences-sociales>

---

## **#Appel à projets : Mission de recherche droit et justice**

**Date limite : 12 juillet 2021**

**La Mission de recherche Droit et Justice et l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS s'associent en 2021 pour lancer deux appels à projets de recherche en lien avec la crise sanitaire.**

Deux thématiques sont ainsi proposées :

- **Acceptation sociale de la restriction des libertés dans le contexte de la pandémie de Covid-19** [voir l'appel à projets](#)
- **Responsabilité(s) des décideurs publics face à la pandémie de Covid-19** [voir l'appel à projets](#)

La date limite de dépôt des dossiers est fixée **au 12 juillet 2021** (cachet de la poste faisant foi).

Pour répondre à un appel à projets, cliquez sur les liens suivants :

- [Modalités de soumission 2021](#)
- [Dossier administratif et financier](#) (en format Word à remplir depuis votre ordinateur).

- Pour consulter la convention de recherche : [Modèle de convention](#)

### **Modalités de dépôt :**

Dépôt dans les locaux de la Mission de recherche : en raison du contexte sanitaire actuel, merci de prendre rendez-vous préalablement à un dépôt dans nos bureaux avec Mme Sophie Sebag au : 01 87 89 21 02

Mission de recherche Droit et Justice

1 quai de la Corse – 75004 Paris

Pour y venir :

Métro Cité ou Châtelet

Ou

Envoi postal : (cachet de la poste faisant foi)

Mission de recherche Droit et Justice

Ministère de la justice – 13, place Vendôme – 75042 Paris cedex 01

Un exemplaire PDF, en un seul fichier, doit obligatoirement être adressé à l'adresse suivante : [mission@gip-recherche-justice.fr](mailto:mission@gip-recherche-justice.fr)

Pour toute question d'ordre scientifique, vous pouvez contacter :

Vanessa Maquet : [maquet@gip-recherche-justice.fr](mailto:maquet@gip-recherche-justice.fr)

Pour toute question d'ordre administratif et financier, vous pouvez contacter :

Claire Scheppler : [scheppler@gip-recherche-justice.fr](mailto:scheppler@gip-recherche-justice.fr)

(source : <http://www.gip-recherche-justice.fr/deposer-un-projet/subventions-2/>)

---

## **#Appel à projet : Programme Procore 2022**

### **Campus France**

### **Date limite : 23 juillet 2021**

Le programme PROCORE soutient deux types de coopérations : **projet de recherche et atelier**. L'objectif de ce programme est de développer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre laboratoires des deux pays, **en favorisant les nouvelles coopérations** et la **participation de jeunes chercheurs et doctorants**.

Les **ateliers** doivent favoriser la mise en place de collaborations à long terme et peuvent impliquer plusieurs institutions à la fois en France et à Hong Kong.

**Tous les domaines scientifiques** sont concernés par ce programme.

### Conditions d'éligibilité des équipes

L'appel à candidatures est ouvert aux chercheurs titulaires des laboratoires de recherche rattachés à des établissements d'enseignement supérieur ou à des organismes de recherche.

Les entreprises peuvent participer au projet, dès lors qu'elles sont associées à un partenaire académique.

**Les projets ayant déjà bénéficié d'un soutien dans le cadre de ce programme** ne sont pas recevables pour une nouvelle candidature immédiatement après leur achèvement. Les nouvelles collaborations seront dans tous les cas prioritaires.

Seuls les **dossiers de candidature co-déposés** par les chercheurs partenaires auprès des instances responsables du programme dans leur pays respectif sont déclarés recevables. Les chercheurs de l'équipe française doivent s'en assurer auprès de leur partenaire.

### Critères d'évaluation des projets

Qualité scientifique du projet et des équipes

Participation active de jeunes chercheurs, en particulier doctorants ou post-doctorants

Intérêt de la coopération et complémentarité des équipes françaises et étrangères

Perspectives de structuration ou de valorisation du projet. Les projets en réseau avec une ouverture européenne notamment seront considérés comme prioritaires. Les chercheurs ont ainsi la possibilité de déposer une candidature dans le cadre d'un autre PHC, sur le même thème de recherche.

### Comité de sélection des projets

Les projets éligibles font l'objet d'une évaluation scientifique séparée par chacune des deux parties. Les instances des deux pays se réunissent ensuite pour confronter les évaluations et décider conjointement du soutien accordé aux projets sélectionnés.

Pour la partie française, la Délégation aux affaires européennes et internationales (DAEI) du MESRI assure l'évaluation scientifique des dossiers.

### Modalités de fonctionnement des projets et ateliers

**La durée des projets est de deux années.**

Le financement est accordé sur une base annuelle, pour deux années consécutives. **Il ne peut dépasser 4600 €/an.**

Il doit être **impérativement consommé entre le 1er janvier et le 31 décembre** de l'année concernée et ne peut être reporté sur l'exercice suivant.

Il porte uniquement sur **la prise en charge de la mobilité** entre les deux pays des chercheurs engagés dans le programme.

Tout autre financement nécessaire à la mise en œuvre des projets conjoints devra être assuré par les moyens propres des laboratoires partenaires ou par d'autres sources.

Le **renouvellement des crédits** pour une seconde année est subordonné à :

- Une consommation optimale des financements accordés pour la 1ère année.
- La soumission d'un **rapport d'étape** mentionnant les résultats scientifiques obtenus (un document type vous sera transmis), et les mobilités effectuées ou prévues avant la fin de l'année en cours.
- La rédaction d'un **bilan financier** des actions menées ou programmées avant la fin de l'année civile.

Le rapport d'étape et le bilan financier doivent être envoyés **avant le 15 novembre de la 1ère année** au Consulat Général de France à Hong Kong (cf. contact pour le programme ci-dessous)

**La durée des ateliers est d'une année. Leur financement ne peut dépasser 14 000€.** L'atelier doit obligatoirement être organisé entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année concernée. La durée de l'atelier est limitée à un an ; si le projet est sur 2 ans il sera nécessaire de postuler à nouveau l'année suivante. Un co-organisateur d'atelier ne peut déposer qu'un **seul dossier de candidature** par appel à propositions.

Un **rapport final**, accompagné du programme de l'atelier et de la liste des intervenants, doit être adressé par le chef de projet français au Consulat Général de France à Hong Kong au plus tard trois mois après la tenue de l'atelier (cf. contact pour le programme ci-dessous).

### Dépenses éligibles des projets conjoints

Les moyens accordés par la France couvrent exclusivement le paiement des indemnités de séjour et les voyages des chercheurs de l'équipe française se rendant à Hong Kong:

SÉJOUR(S)			
Statut concerné	Montant des per diem	Pays financeur	Pays de départ / pays d'arrivée
Chercheur de l'équipe française	180 €/ jour	France	France → Hong Kong
Chercheur de l'équipe hongkongaise	Consulter le site du RGC pour les détails	Hong Kong	Hong Kong → France
VOYAGE(S) A/R			
Statut concerné	Montant plafond voyage	Pays financeur	Pays de départ / pays d'arrivée
Chercheur de l'équipe française	1 100 €	France	France → Hong Kong
Chercheur de l'équipe hongkongaise	Consulter le site du RGC pour les détails	Hong Kong	Hong Kong → France

### Dépenses éligibles des ateliers bilatéraux

Le **montant du financement** ne peut dépasser 14 000 € par atelier. – toute candidature ne respectant pas ce montant maximum ne sera pas considérée.

L'atelier doit obligatoirement être organisé entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année concernée

**Les moyens accordés par la France financent les ateliers organisés en France et couvrent :**

- les **voyages** des participants hongkongais venant exclusivement de Hong Kong : remboursement sur frais réels dans la limite de 1100 € par aller/retour entre Hong Kong et la France ;
- Leurs **indemnités** de séjour : 180 €/jour ;
- Les **frais d'organisation** relatifs à l'atelier (location de salle, impression de documents, etc.).

### Suivi des projets

Un rapport final scientifique et financier est exigé au plus tard trois mois après la fin des projets, quelle que soit leur durée de financement (1 ou 2 ans).

Les responsables français de projets doivent impérativement utiliser le modèle de rapport téléchargeable et l'attacher à leur dossier en ligne dans ce délai.

Ce rapport est également à envoyer au Consulat général de France à Hong-Kong dans le même délai (cf. contact pour le programme).

Les publications rédigées dans le cadre de ce projet devront porter mention du soutien accordé par les ministères de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

Une visite annuelle facultative (dans la mesure où elle n'entraînerait aucun surcoût) au Consulat général de France à Hong Kong serait souhaitable afin de présenter brièvement les travaux de l'équipe et ainsi d'en accroître la visibilité.

### **Propriété intellectuelle**

Il appartient aux responsables de projets de prendre toutes les dispositions utiles quant à la protection de la propriété intellectuelle.

Lire attentivement le document joint, relatif aux bonnes pratiques portant notamment sur les règles de propriété intellectuelle. Le dépôt du projet inclut, de fait, l'adhésion, par toutes les parties, à ces règles.

Les projets soumis à cet appel à candidatures peuvent faire l'objet d'un examen au titre de la PPST (Protection du potentiel scientifique et technique et intelligence économique). Pour plus d'information sur ce dispositif : - <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid27031/protection-du-potentiel-scientifique-et-technique-et-intelligence-economique-p.p.s.t.html>

### **Modalités pratiques de soumission d'un projet ou atelier**

Avant toute demande d'information, nous vous invitons à consulter la page des questions les plus fréquemment posées (rubrique « FAQ et contact »).

- Date d'ouverture de co-dépôt des dossiers de candidatures : **13 avril 2021**
- Date limite de co-dépôt des dossiers de candidature : **23 juillet 2021**
- Diffusion des résultats : **février 2022**
- Début des projets : **février 2022**

### **Candidater**

Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier par anticipation afin d'éviter que des aléas techniques ne viennent compromettre le dépôt de leur candidature dans les délais impartis.

Les dossiers peuvent être saisis en français ou en anglais.

-----  
**#Appel à articles : « Les sciences sociales de la sexualité : classement, socialisation, politisation »**

**Revue *terrains & travaux***

**AISLF**

**Date limite : 13 septembre 2021**

La revue *terrains & travaux* lance un appel à contributions sur la thématique « Les sciences sociales de la sexualité : classement, socialisation, politisation ». Créée en 2000, *terrains & travaux* est une revue semestrielle de sciences sociales. D'aspiration généraliste, elle publie des articles originaux principalement en sociologie et science politique, mais aussi en histoire, anthropologie et économie. Les textes, ancrés dans des enquêtes empiriques, donnent à voir les matériaux collectés et les méthodes mobilisées, tout en s'appuyant sur une solide réflexion théorique.

**Date limite de soumission : 13 septembre 2021**

## Thématique

Depuis la fin des années 1990, le développement des travaux en sciences sociales sur la sexualité dans l'espace francophone s'est accéléré, comme en témoigne la parution régulière de numéros de revue sur le sujet[1] — sans commune mesure néanmoins avec ce qu'il se passe outre-Atlantique, où l'institutionnalisation des « sexualités studies » demeure bien plus importante. En 2001, *terrains & travaux* consacrait ainsi son deuxième numéro aux « Sexualités déviantes / sexualités militantes ». Les coordinateurs du numéro notaient que la thématique du numéro s'était « naturellement imposée », et que la légitimité de l'enquête en sciences sociales sur la sexualité n'était plus à discuter. Ces dernières années, les travaux en sciences sociales portant sur la sexualité se sont multipliés et le milieu académique leur est de plus en plus favorable, notamment à travers la place croissante faite à cet objet par les laboratoires de sciences sociales, l'augmentation du nombre d'articles, de numéros spéciaux de revues et de livres, mais aussi les nombreuses conférences qui y sont consacrées.

L'objectif de ce dossier thématique de *terrains & travaux* est de réunir des articles permettant de rendre compte des développements actuels du champ. Il s'agit de montrer comment les sciences sociales se saisissent de la sexualité et de quelles manières elles contribuent au développement du savoir sur les sexualités, mais aussi ce que les travaux sur la sexualité font aux sciences sociales — en d'autres termes : de quelles manières les travaux sur la sexualité réinterrogent-ils des concepts, des raisonnements et des sujets phares de ces disciplines ?

Le numéro réunira des articles empiriques de sciences sociales s'appuyant sur des méthodes tant quantitatives que qualitatives, sans limitation d'aires géographiques ou de périodes historiques. Les articles proposés devront s'inscrire dans au moins l'un des trois axes suivants :

1. Classement
2. Socialisation
3. Politisation

Les contributions s'appuieront sur des enquêtes empiriques soigneusement documentées, précisant les terrains investigués et les méthodes adoptées (archives, documents, entretiens, observations ethnographiques, questionnaires...).

### [Lire l'appel complet](#)

### Soumission d'articles

Les articles, de 50 000 signes maximum (espaces, notes et bibliographie compris), accompagnés d'un résumé de 150 mots et de 5 mots-clés en français et en anglais, devront parvenir sous forme électronique (format Word, cf. indications ci-dessous pour la mise en forme des textes) aux coordinateur·trice·s du numéro avant le **13 septembre 2021** aux adresses suivantes :

- Pierre Brasseur : [brasseurph@gmail.com](mailto:brasseurph@gmail.com)
- Milena Jakšić : [milenajaksic@gmail.com](mailto:milenajaksic@gmail.com)
- Cécile Thomé : [tome.cecile@gmail.com](mailto:tome.cecile@gmail.com)

Les consignes relatives à la mise en forme des manuscrits sont consultables sur le [site de la revue](#)



## #Appel à articles : « Le retour du religieux »

Revue *Nouvelles perspectives en sciences sociales*

Date limite : 31 décembre 2021

Appel à articles, numéro thématique  
(volume 18, numéro 1, parution en novembre 2022)

### Le retour du religieux

En dépit de la disjonction du social et du religieux dans la plupart des sociétés occidentales, la religion demeure une catégorie permettant l'observation des sociétés, des individus et de l'ensemble des interactions qui en découlent. La réflexion sur les faits religieux semble, d'ailleurs, aller de pair avec l'évolution des sociétés, de leurs formes primitives à leurs formes modernes et post-modernes. En effet, l'étude de ces faits semble, de coutume, s'appuyer sur une forme organisationnelle qui définit un modèle comportemental. Pour ce faire, la religion est, soit totémisée, soit institutionnalisée, soit, encore, désinstitutionnalisée. Ces « discontinuités(1) » ont permis d'observer, d'une part, les transformations institutionnelles dans le monde occidental et, d'autre part, les formes religieuses qui s'ensuivent. Elles révèlent à la fois la dynamique de la réalité humaine irréductible des systèmes d'interprétations et l'urgence d'une approche interdisciplinaire qui prend en compte diverses perspectives.

Les sciences humaines et sociales (SHS) se sont focalisées depuis longtemps sur cet objet de connaissance : la sociologie, mais aussi l'économie, la démographie, la psychologie, la géographie, l'histoire, les sciences politiques, les neurosciences cognitives, etc. Dans les études qui se sont intéressées à la religion, on peut apercevoir deux paradoxes :

D'un côté, on parle du retour de la religion, mais soit on élude la définition de la religion, soit on s'oriente vers une définition d'ordre fonctionnel(2), substantif(3) ou encore vers une définition désubstantivée(4). Les travaux qui portent sur le phénomène du retour de la religion invitent, généralement, une catégorisation : par exemple, la sécularisation et le déclin du religieux(5), la post-sécularisation(6) et la transformation du religieux(7). Cette catégorisation contribue à mettre en avant une conception de l'individu comme sujet conscient et autonome, ou celle d'un substrat sociétal déterminant. Elle retrouve en cela les deux approches majeures dans les SHS qui donnent la primauté à l'individu ou au social dans l'explicitation du phénomène du retour de la religion.

De l'autre côté, on étudie le phénomène, en faisant, souvent, preuve d'hésitation quant à l'objet. On parle tantôt du retour de la religion, tantôt du retour des religions ou de celui du religieux(8). Cette hésitation a contribué à l'essor d'un lexique économique-religieux(9). L'adoption d'une logique marchande vient remplacer le paradigme de sécularisation(10) et fait place à la théorie du choix rationnel. Cette déterritorialisation – conséquence de la logique marchande – conduit à la déculturelisation du produit religieux, donc à sa standardisation(11). Elle met en évidence un individu comme agent rationnel et utilitariste, mais le découple de son historicité.

L'usage donc de la religion comme concept(12) a permis son opérationnalisation, par l'observation de ses manifestations (institutionnelles, normatives, collectives, individuelles, culturelles, émotionnelles, rationnelles, etc.). Le recours à des indicateurs de vitalité religieuse(13) et du marché

religieux<sup>(14)</sup> a, empiriquement, permis la compréhension et l'explication du phénomène du retour de la religion (des religions / du religieux). En revanche, cette démarche a pour effet la réduction excessive de l'objet à des systèmes politiques, économiques, culturels, etc. dans une société donnée.

L'organisation de la plupart des travaux autour d'un ensemble de conventions<sup>(15)</sup> a pour effet l'exclusion de la transcendance. Bien que longtemps réfutée par un empirisme rationnel, la réintégration de celle-ci permettrait de restituer la religion dans sa relation complexe au monde, et non d'en faire une variable d'ajustement, permettrait aussi de repenser les phénomènes émergents et d'interroger les limites des disciplines. Bien que nous ayons pris la sociologie comme discipline de référence, cet appel à articles est orienté également vers des psychologues, des anthropologues, des historiens, des économistes... Une compréhension interdisciplinaire du phénomène du retour de la religion (ou des religions ou du religieux) est donc jugée souhaitable.

Diverses voies peuvent être explorées :

- religion, rationalité, émorationalité
- religion, relation<sup>16</sup> et historicité
- religion et langage
- religion, territoire et post-modernité
- religion et économie
- religion et révolution
- religion, complexité, interdisciplinarité
- religion, transcendance et science
- religion, rationalisme et dogmatisme...

Ces diverses voies ne sont ni exhaustives ni incompatibles et peuvent donc être mêlées.

\* \* \*

### **Soumission des articles**

Les auteur(e)s intéressé(e)s par cette problématique annonceront leur projet à Ines Bouguerra (ibouguerra@laurentian.ca) et à Claude Vautier (claud.vautier@ut-capitole.fr) en mettant en copie Denis Martouzet (denis.martouzet@univ-tours.fr). Les articles seront expédiés aux mêmes adresses au plus tard le 31 décembre 2021. Ceux qui traverseront avec succès le processus d'évaluation par les pairs seront publiés dans le volume 18, numéro 1, de la revue, en novembre 2022.

### **Consignes aux auteur(e)s**

Merci de vous référer au guide de *NPSS* (<http://npsrevue.ca/guide/>). La revue accepte les articles allant de 6 000 à 15 000 mots environ incluant la bibliographie, le résumé, les annexes et les notes de bas de page.

### Notes :

1 Anthony Giddens, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 13-16.

2 Émile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Les Presses universitaires de France, 1968 [1912].

3 Max Weber, *Économie et société*, Paris, Pocket, coll. « Agora », 2003.

- 4 Danièle Hervieu-Léger, *La religion pour mémoire*, Paris, Cerf, coll. « Sciences Humaines et Religions », 1993.
- 5 Bryan Wilson, « Salvation, Secularization, and De-moralization », dans Richard K. Fenn (dir.), *The Blackwell Companion to Sociology of Religion*, Oxford, Blackwell Publishers, 2001, p. 39-51.
- 6 Jean-Luc Marion et Laurence Devillairs, « Foi et raison », *Études*, n° 2, 2014, p. 68-69.
- 7 Thomas Luckmann, *The Invisible Religion: The Problem of Religion in Modern Society*, New York, Macmillan, 1967.
- 8 Dans le cas de la sociologie, voir : Danièle Hervieu-Léger, « La religion, mode de croire », *Revue du Mauss*, n° 22, 2003, p. 144-158.
- 9 On fait usage de : « religion pour l'export, marché mondial standardisé, faire du marketing, calibration du produit, demande du religieux, etc. » (Olivier Roy, *La sainte ignorance. Le temps de la religion sans culture*, Paris, Seuil, coll., « Couleur des idées », 2008, p. 22).
- 10 Stephen R. Warner, « Work in Progress Toward a New Paradigm in the Sociology of Religion in the United States », *American Journal of Sociology*, vol. 98, n° 5, 1993, p. 1044-1093.
- 11 Olivier Roy, *op. cit.*
- 12 François Gauthier, « Religieux, religion, religiosité », *Revue du Mauss*, n° 49, 2017, p. 167-184.
- 13 Pour le Canada, voir, par exemple : E-Martin Meunier et Sarah Wilkins-Laflamme, « Sécularisation, catholicisme et transformation du régime de religiosité au Québec. Étude comparative avec le catholicisme au Canada (1968-2007) », *Recherches sociographiques*, vol. 52, n° 3, 2011, p. 683-729.
- 14 Olivier Roy, *op. cit.*
- 15 Henri Bergson, « Conférence de Madrid sur l'âme humaine », dans *Mélanges*, Paris, Presse universitaires de France, 1972.
- 16 La notion de relation est utilisée dans deux acceptions principales : celle d'interaction (entre individus, structures, et autres catégories de modélisation) et celle de « métissage » qui signifie que les catégories se transforment au contact les unes des autres. Sur ce point on peut voir : Claude Vautier et Simon Laflamme, *La notion de relation en sociologie*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2021, p. 117-118.

---

## #Contrat post-doctoral

### Institut Max Plank

#### Date limite 1er juin 2021

The Max Planck Institute for the Study of Religious and Ethnic Diversity in Göttingen (Department for Socio-Cultural Diversity) is seeking to appoint

#### Research fellows (wissenschaftliche Mitarbeiter\*innen) at the postdoctoral level

The envisaged starting date should be between 1 July 2021 and 1 October 2021 (full-time, fixed-term).

**Position a.** The successful applicant will be part of a team conducting the project “Diversity assent in urban Germany” (DivA). The position requires good quantitative skills, and ideally experience in analyzing survey data. It entails work on the DivA project in the form of data analysis and contributing to publications in scientific journals. In addition, the successful candidate will have the opportunity to pursue other themes.

**Position b.** Successful applicants should work on self-proposed projects related to: the public understanding of diversity, modes of diversity assent; the politics of diversity, equality, or anti-discrimination and anti-racism; (self-) representations of difference. In line with the departmental focus, projects should relate to European or African contexts.

**Requirements:**

Applicants should have a degree and a PhD in sociology, political science, anthropology, geography, or with a related interdisciplinary profile. Their research experience and publications should be relevant to the research areas of the department.

Applicants need to have submitted their PhD-thesis by 1 June 2021.

Good spoken and written English is required. The working language of the Institute is English.

Regular presence at the Institute is required. Researchers need to reside within commuter distance of Göttingen.

**Position details:**

Initial contracts will be for a period of three years.

Salary is based on the German collective agreement for civil servants (TVöD), level E 13.

The Max Planck Society is mainly funded by German Federal and State Governments (see [www.mpg.de](http://www.mpg.de)). Max Planck Institutes provide outstanding facilities, academic resources and intellectual environments for the support of independent research. Max Planck Institutes are not tied to universities. There are no teaching obligations for staff, but teaching and other forms of co-operation with universities is possible.

The Max Planck Society wishes to increase the participation of women across the sciences. Applications from women are therefore particularly welcome, as are applications from people of any gender or sexual orientation. Following its commitment to equal opportunities employment policies, the Max Planck Society especially encourages applications from persons with a disability. Persons of any nationality can apply.

Applications should include: a cover letter describing the applicant's career trajectory and interests, CV including list of publications, a short outline of your research interests relating to themes of position a or b (max. 500 words), and the names and contact details of three potential referees.

Deadline for all applications is **3 May 2021**. We are planning to interview the week of 14 June 2021.

**Applications must be submitted electronically through the following portal:**

[https://lotus1.gwdg.de/mpg/mpgs/mmg\\_scd\\_postdoc\\_2021.nsf/application](https://lotus1.gwdg.de/mpg/mpgs/mmg_scd_postdoc_2021.nsf/application)

For further details about the institute consult the website ([www.mmg.mpg.de](http://www.mmg.mpg.de); for the DivA-project: [www.mmg.mpg.de/605615/diversity-assent-in-urban-germany-diva](http://www.mmg.mpg.de/605615/diversity-assent-in-urban-germany-diva)). If you have specific questions, please contact Prof. Dr. K. Schönwälder ([Bewerbung\\_SCD@mmg.mpg.de](mailto:Bewerbung_SCD@mmg.mpg.de))

Max-Planck-Institut zur Erforschung multireligiöser und multiethnischer Gesellschaften, Hermann-Föge-Weg 11, D-37073 Göttingen, Germany